

68720 HOCHSTATT



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE
DU 05 juin 2026**

Sous la présidence de Monsieur Mathieu HARTMANN, 1^{er} Adjoint

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents, le public,
et ouvre la séance à 18 h 30

Sont présents : Monsieur Mathieu HARTMANN, 1^{er} Adjoint

MM. et Mmes Guilaine WEISS, 2^{ème} Adjoint, Stephan TSCHAN, 3^{ème} Adjoint, Jullianne BURTIN, 4^{ème} Adjointe, Alain HANS, Jean-Pierre BADER, Dominique FABBRO, Vincent GUILLEMET, Thomas MEISTER, Gaëlle MAT, Laëtitia SCHMITT, Françoise RITTELMAYER, Danièle BACH, Frédéric WITTMANN

Ont donné procuration :

MM. MMES Matthieu HECKLEN à Mathieu HARTMANN, Aude SATRE à Jullianne BURTIN, Bérinda MARCHAL à Laëtitia SCHMITT

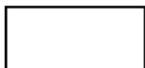
Sont absents excusés :

MM. Franck POUNOT, Gilles BUIRETTE

Le Conseil Municipal désigne une secrétaire de séance : Madame Dominique FABBRO

ORDRE DU JOUR

- 1. Elections des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs**



1. Elections des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs

VU la circulaire ministérielle du 6 mai 2026 précisant les modalités de l'élection des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs dans le département du Haut-Rhin,

VU l'arrêté du 30 avril 2026 relatif au mode de scrutin et au nombre de délégués et suppléants des conseils municipaux,

Monsieur le 1^{er} Adjoint rappelle que les élections sénatoriales se dérouleront le dimanche 27 septembre 2026 et qu'il y a lieu de délibérer conformément aux articles L. 284 à L. 286 du code électoral, pour l'élection de 5 délégués et 3 suppléants.

Avant l'ouverture du scrutin, Monsieur le 1^{er} Adjoint a constaté qu'une seule liste de candidats a été déposée et se compose comme suit :

LISTE 1 – HOCHSTATT

DELEGUES

Matthieu HECKLEN, Maire
Guilaine WEISS, 2^{ème} Adjointe
Mathieu HARTMANN, 1^{er} Adjoint
Jullianne BURTIN, 4^{ème} Adjointe,
Stephan TSCHAN, 3^{ème} Adjoint

SUPPLEANTS

Béline MARCHAL, conseillère municipale
Alain HANS, conseiller municipal
Dominique FABBRO, conseillère municipale

Monsieur le 1^{er} Adjoint met en place le bureau électoral, rappelle le mode du scrutin et le déroulement du scrutin puis invite les élus à procéder au vote :

Résultats de l'élection des délégués et suppléants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	17
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
Nombre de suffrage exprimé	17

L'intégralité du procès-verbal de l'élection des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs est annexée à cette présente délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.

Le Premier Adjoint,
Mathieu HARTMANN

La secrétaire
Dominique FABBRO

